

FORMATION CO-ORGANISÉE PAR L'ENM ET L'INFN

# Magistrats et notaires : la protection des majeurs

Programme

7 décembre 2021



Dans le cadre d'un partenariat, l'ENM et l'INFN organisent des journées de formation commune aux magistrats et aux notaires, sur les thématiques de la collaboration, de la protection et de la substitution. La première journée, portant sur la thématique de la collaboration et consacrée à la pratique de l'indivision et du partage judiciaire, s'est tenue le 18 juin 2021.

L'ENM et l'INFN vous proposent de participer, **le 7 décembre 2021**, à la **journée consacrée à la thématique de la protection des majeurs**.

**Public concerné :** magistrats ; notaires et leurs collaborateurs.

**Prérequis :** pratique du droit des majeurs protégés.

### Objectifs et méthodes

Animée par un universitaire, un magistrat et un notaire, cette formation est axée essentiellement sur vos pratiques professionnelles, afin de favoriser un dialogue entre les notaires et les magistrats et instaurer un travail collaboratif permettant de résoudre les questions afférentes à la protection des majeurs vulnérables. Elle sera également l'occasion, à partir de mises en situations concrètes, de faire des rappels théoriques comme pratiques sur cette thématique et de faire le point sur l'actualité jurisprudentielle de la matière.

Formation en distanciel.

**Durée :** 6 heures

### Intervenants

**Gilles RAOUL-CORMEIL**, Professeur à l'Université de Bretagne Occidentale

**Gaël ABLINE**, Magistrat, juge des contentieux de la protection au Tribunal judiciaire de Caen

**Dorian VILMAIN**, Notaire et formateur

### Programme

Cette formation s'articulera en deux temps, reliés par des questions centrales rencontrées au quotidien dans la pratique de la protection des majeurs, notamment celle de **l'opposition d'intérêts** (quelle appréciation ? quel traitement ?) et celle de **l'usage des procurations**.

#### **9:00 > 12:00 LE CHOIX DE LA BONNE MESURE DE PROTECTION**

Directives patrimoniales anticipées et liberté contractuelle ; mandat de droit commun ou mandat de protection future ? Habilitation familiale ?

Le rôle du notaire dans l'anticipation de la protection

Le rôle du juge dans l'individualisation de la mesure

L'actualisation de la protection

*Focus :* la « zone grise », faut-il un certificat médical ?

#### **13:30 > 16:30 LES INCIDENCES DE LA PROTECTION SUR LES ACTES COURANTS NOTARIÉS : MORCEAUX CHOISIS**

La disposition du logement du majeur protégé

Donations, testament, assurance-vie : les difficultés récurrentes

L'option successorale

Le maintien dans l'indivision

*Focus :* les incidences de la récente réforme du droit des sûretés



10 rue des Frères Bonie 33080 Bordeaux cedex - T. 05 56 00 10 10  
8 rue Chanoinesse 75004 Paris - T. 01 44 41 88 20

[enm.justice.fr](http://enm.justice.fr)   



35 rue du Général Foy 75008 Paris - T. 01 43 87 44 07

[www.infn.fr](http://www.infn.fr)   